# Département du Morbihan Commune du HEZO 56450

Envoyé en préfecture le 10/03/2021 Reçu en préfecture le 10/03/2021 Affiché le

ID: 056-215600842-20210309-CM2021\_11-DE

#### EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 05-03-2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux: 13 Présents: 11 Votants: 13

#### Présents :

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Marie BOURGAIN, Elsa MILVOY, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Nicolas DESCHAMPS, Isabelle COMTE.

Absents excusés: Benoit ARTAULT et Philippe MAES.

<u>Pouvoirs</u>: Benoit ARTAULT a donné pouvoir à Claude MAMOU et Philippe MAES a donné pouvoir à Laëtitia ROUAULT

Secrétaire de séance : Elsa MILVOY

### N°11/2021 – Affectation du résultat 2020

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant le résultat du compte administratif 2020 du budget principal,

Considérant la nécessité de procéder à son affectation,

Après en en avoir délibéré,

# Le conseil municipal décide par un vote à main levée à l'unanimité, par 13 voix pour :

## <u>Pour la section d'investissement</u>:

- De reporter le déficit 2020 de 35 940,94 € au budget 2021, au compte 001 de la section d'investissement en dépenses.

### Pour la section de fonctionnement :

- D'affecter 35 940,94 € au budget 2021, au compte 1068 de la section d'investissement en dépenses.
- De reporter 296 279,33 € le reliquat au budget 2021, au compte 002 de la section de fonctionnement en recettes.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire,

**Guy DERBOIS**